

Manques d'Ehpad, structures pour enfants et adultes handicapés en nombre insuffisant...

Les dossiers sensibles que la secrétaire d'État évite soigneusement

Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Santé a privilégié les acteurs sociaux... Elle n'a rendu visite ni à nos gramounes, ni à nos diabétiques amputés, et elle est passée loin, très loin des enfants handicapés. Pourtant, les doléances à faire remonter au plus haut niveau sont bel et bien là...

Élèves handicapés : une scolarité compromise par un manque d'AESH

À chaque rentrée scolaire, des milliers de parents d'élèves sont dans l'incertitude : ils doivent parfois attendre des mois afin qu'une auxiliaire de vie scolaire soit mobilisée pour accompagner leur enfant handicapé. À La Réunion, les demandes de personnels d'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) ne cessent de croître depuis plusieurs années. Une trentaine de sollicitations sont transmises chaque semaine à la Maison départementale des personnes handicapées. Et les parents doivent patienter jusqu'à trois mois et demi avant qu'un dossier ne soit étudié par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Le nombre d'accompagnants des élèves en situation de handicap reste insuffisant. La prise en charge s'est d'autant plus complexifiée depuis la fin des contrats aidés. En 2017, près de 2 400 élèves en situation de handicap ont demandé à être accompagnés. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'île compte 1 131 personnels d'accompagnement, pour 6 130 élèves en situation de handicap.

Porteurs de handicap : une offre d'accueil insatisfaisante

Avec seulement une cinquantaine de structures d'accueil pour enfants handicapés, souffrant notamment de déficience intellectuelle, l'île tente de rattraper un retard par rapport à l'Hexagone depuis plus d'une dizaine d'années. Selon la dernière étude pilotée par l'ARS, le



Face au manque de structures HAD, beaucoup ont recours aux "pensions marrons".

taux d'équipement s'élevait à moins de 9 places pour 1 000 enfants et adolescents. Les données sont encore moins favorables lorsqu'il s'agit de la prise en charge des adultes handicapés : l'île fait toujours partie des cinq dernières régions de France. En psychiatrie, le département présente un taux d'équipement en hospitalisation complète de 40% inférieur à celui de la métropole. "Le constat est plus marqué pour le taux d'équipement en places d'hospitalisation partielle qui est inférieur de moitié", affirme l'Observatoire régional de la Santé. Quatre établissements de psychiatrie générale couvrent le territoire réunionnais : CHU site sud, EPSM Réunion, Clinique les Flamboyants Ouest et Clinique les Flamboyants Sud. Par ailleurs, l'île présente une densité de médecins psychiatres nettement inférieure à celle de la métropole (23 pour 100 000 habitants). Le constat est le même pour l'offre en psychologues et en infir-

miers psychiatres avec des densités respectives de 61 pour 100 000 habitants (contre 99 en métropole) et 17 (contre 52 en métropole).

HAD : le manque de structures pénalise nos gramounes

En matière d'hospitalisation à domicile, deux associations se partagent le gâteau : l'ARAR et de l'AS-DR. Avec la complicité de l'ARS et la bénédiction du ministère de la Santé. Pire, l'ARS barre la route à une cheffe d'entreprise, Mona Kanaan. Ses 18 demandes d'agrément adressées à l'ARS pour faire de l'HAD ont été refusées (notre édition du 16 mars) Motif avancé : les deux structures peuvent répondre aux besoins. Curieusement, les directeurs successifs de l'ARS ont maintenu ce discours malgré la précarité grandissante chez nos personnes âgées chez qui le taux de ré-hospitalisation est plus important qu'en métropole. Même l'ORS le

dit : "Le nombre de personnes âgées augmente très rapidement à La Réunion et les problèmes liés au vieillissement deviennent un enjeu de santé publique majeur". Tout le monde le dit mais l'ARS et le ministère de la Santé regardent ailleurs.

Des EHPAD au lieu des maisons marrons

Nos gramounes cumulent les difficultés : dépendance plus précoce qu'en métropole, maladies chroniques, solitude. Même les études publiées par l'ARS le montrent. A La Réunion, 54% des 60-74 ans ont une maladie chronique et 71% des 75 ans ou plus. En métropole, ces pourcentages sont respectivement de 46% et 62%. Au 31 décembre 2015 (selon une étude parue en 2018), 23 établissements réunionnais hébergent des personnes âgées : 16 maisons de retraite médicalisées, 5 maisons de retraite non médicalisées et 2 unités de soins de

longue durée. Ces établissements ont un taux d'équipement moyen de 44 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus. Ce taux est inférieur au taux national qui est de 125 pour 1 000. La dépendance des résidents est forte et le décès est le principal motif de sortie. En 2011, le CESER avait déjà alerté les autorités sur la nécessité d'offrir d'autres lieux d'accueil pour nos anciens, et de s'attaquer aux pensions marrons dans lesquelles ils sont parfois maltraités. En 2019, on n'a pas beaucoup avancé... et quand on trouve de la place en Ehpad, il faut parfois payer de sa poche. Ce que toutes les familles ne sont pas prêtes à faire, d'où le recours à ces pension marron. Pourtant personne ne les dénonce car elles rendent service et pallient les carences des autorités.

Les diabétiques oubliés

Le diabète qu'on appelle la maladie silencieuse est une véritable priorité. Sa prévalence est plus élevée ici qu'en métropole (près de 10% contre 4,6%), son apparition plus précoce (61 ans ici contre 66 ans en métropole) et elle est la première cause d'amputation non traumatique. Certains malades sont souvent livrés à eux mêmes et même si de nombreuses associations font du dépistage, elles sont rarement subventionnées. "La maladie peut être difficile à vivre et entraîner déni, rejet, frustrations, résignation et avoir un impact sur l'adhésion aux recommandations en matière de prévention et de suivi", reconnaissent les autorités.

Juliane Ponin-Ballom
et Cécile Moutiama

Christelle Dubos : "Je connais les enjeux du territoire"

Depuis ce samedi, la secrétaire d'État au ministère des Solidarités et de la Santé multiplie les visites d'inauguration de dispositifs liés au Plan pauvreté. Visiter des établissements de santé ne fait pas partie du programme.

Votre déplacement sur l'île semble davantage lié à la politique de pauvreté qu'à celle de la santé...

Oui, tout à fait. Mais ce n'est pas parce que je suis plus spécialisée sur la stratégie de solidarité que je ne connais pas les enjeux du territoire en matière de santé. Je fais bien partie du ministère des Solidarités et de la Santé ! J'ai tous les éléments sur les différentes problématiques liées à la santé, celles de l'accès aux soins, de la dépendance et de l'évolution de la démographie sur l'île.

"NOUS AVONS BESOIN D'AIDES À DOMICILE"

Vous savez donc que l'île compte 120 000 personnes âgées de plus de 60 ans. La Réunion est-elle, selon vous, suffisamment équipée pour assurer leur prise en charge ?

Je vais rassurer tout le monde : nous avons lancé une grande concertation avec la ministre Agnès

Buzyn. Les travaux sont actuellement finalisés. On va bientôt avoir la remise du rapport sur les dépendances et l'autonomie. Un texte de loi sera présenté à ce propos en 2019, avec un regard attentif aux besoins de l'outre-mer et notamment de La Réunion.

Seront abordées les thématiques de l'accueil en EHPAD, mais aussi, et je tiens à le rappeler, les thématiques liées à la formation. Nous comptons nombre de personnes en recherche d'emploi et nous avons besoin d'aides à domicile. Nous devons les former, les professionnaliser et valoriser le travail qu'elles peuvent faire. Depuis de nombreuses semaines, nous réfléchissons également à la question des aidants, ces personnes qui accompagnent le public au quotidien. Avec Agnès Buzyn, nous nous sommes engagées au Sénat. Je l'assure, il y aura la création d'un congé d'indemnisation de l'aidant.

Face à ce chiffre, l'île compte deux structures assurant l'hospitalisation à domicile. Un troisième projet est écarté par l'ARS depuis plus de 10 ans. Qu'en pensez-vous ?

Je ne répondrai pas : je n'ai pas les éléments sur ce dossier-là. J'en ferai part au directeur général de l'ARS et je verrai directement avec lui. Je ne dirai donc rien de plus.



Christelle Dubos inaugurerait, hier après-midi, le "point conseil" de la Caf, au Chaudron (photo LYL).

L'invitation ignorée de Linda Poudroux

Dans une vidéo tournée ce dimanche, Linda Poudroux dénonce l'absence de réaction des élus quant à la situation de certains gramounes. Elle assure avoir convié Annick Girardin à l'accompagner dans une case de La Montagne, occupée par une personne âgée en difficulté. Linda Poudroux diffuse les images de ce gramoune, qui se déplace non sans peine à l'aide de béquilles. Sa cour se trouve au bout d'une pente boueuse. À quelques mètres du parc où déjeunait dimanche, la ministre des Outre-mers, après avoir décliné l'invitation de Linda Poudroux.

Un programme qui interpelle

Christelle Dubos se consacre à la défense du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté. Entre deux structures sociales, la secrétaire d'État marque plusieurs temps d'arrêt dans différents centres CAF de l'île. En laissant la grande priorité aux visites sociales, son programme ne comprend aucune visite liée aux problématiques de santé.